MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

CREATION D'UN ECO-HAMEAU AU LIEU-DIT CAMPU A U MURU SUR LA COMMUNE DE CARBUCCIA Parcelles cadastrees n°735, 736 (en partie), 733 (en partie) et 734 (en partie)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: COMMUNE DE CARBUCCIA

Raison sociale: commune de Carbuccia

N° SIRET: 21200062400016

Type de société (SA, SCI...): Collectivites territoriales

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: BELLINI

Prénom(s): PIERRE FRANCOIS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A, 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La nature du projet est de realiser un nouveau quartier de type eco-hameau permettant a la commune de Carbuccia d'accueillir des foyers de primo-accedants.Le projet d'amenagement a ete elabore a la suite d'une etude approfondie menee en concertation avec la commune, la maitrise d'oeuvre et les partenaires institutionnels. Plusieurs scenarios urbains ont ete analyses afin d'identifier la composition la plus coherente avec le territoire et les attentes communales. Le scenario retenu, issu d'une reunion intermediaire avec le maire et ses adjoints, constitue la synthese de ces reflexions. Il propose un equilibre entre densite, qualite de vie et integration paysagere. Le projet se developpe sur une superficie d'environ 3 hectares et comprend 42 lots, dont un lot dedie a un batiment collectif a usage mixte (commerces et logements). L'ensemble des habitations s'articule autour d'une voie principale a sens unique et d'un espace public central structure autour d'un bassin de retention. Ce dernier, concu comme un element de regulation hydraulique et un lieu de convivialite, constitue le coeur identitaire du hameau. Les parcelles concernees sont les parcelles cadastrees n°735, 736 (en partie), 733 (en partie) et 734 (en partie)

4.2 Objectifs du projet

Avec une population de moins de 400 habitants, la commune de Carbuccia est classee parmi les communes rurales du territoire ajaccien. Situee a une trentaine de minutes d'Ajaccio et desservie par les Chemins de fer de la Corse, elle beneficie d'une position geographique strategique entre plaine et montagne. La commune souhaite aujourd'hui renforcer sa capacite d'accueil, notamment pour repondre aux besoins des jeunes menages et des primo-accedants, tout en preservant son identite villageoise et la qualite de son environnement. Le projet d'Eco-Hameau de Carbuccia s'inscrit dans cette dynamique de developpement maitrise. Il constitue une opportunite majeure pour la commune de proposer une offre de logements diversifiee, respectueuse du paysage et de l'equilibre ecologique du site. Implante a Campu a u Muru, au nord du bourg existant, le projet beneficie d'une situation privilegiee, a proximite immediate de la Gravona, de la route territoriale T20 et de la gare de Carbuccia, autant d'atouts qui en font un secteur propice a un developpement harmonieux et durable. L'ambition du projet est de creer un quartier exemplaire conciliant qualite architecturale, sobriete, environnementale, maitrise des ressources et qualite de vie. L'Eco-Hameau de Carbuccia vise a devenir un modele

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet d'eco-hameau de Carbuccia consiste en l'amenagement d'un hameau ecologique comprenant : - Creation des voiries internes pour desservir les lots. - Terrassements generaux pour la preparation des plateformes. - Mise en place des reseaux divers (VRD) : eau potable, assainissement, electricite, telecommunications. - Gestion des eaux pluviales : collecte des EP et creation d'un bassin de retention - Amenagement paysager : integration de vegetation locale et traitement des espaces communs. - Mesures environnementales : reduction des impacts notamment identifies par le prediagnostic ecologique. Phase 1 : Preparation du site: liberation des emprises; Mise en place des protections environnementales : clotures, passages divers. Realisation des terrassements grande masse par zone: voiries, plateformes des lots (pre nivellement provisoire), espaces publics. Phase 2: Phase 2 : Infrastructures: Realisation des travaux de reseaux y compris dispositif de gestion des EP et creation du bassin de retention; Mise en oeuvre des structures de voirie diverses selon les zones; Mise en oeuvre des couches de roulement/revetements definitifs; Mise en place de la signalisation horizontale et verticale. Phase 3: Finitions et paysage: Amenagement paysager et equipements collectifs.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

le projet repose sur trois grands principes d'amenagement : - Structurer un front bati coherent a travers une typologie unique de maisons en bandes implantees en continuite sur rue. Ces maisons creent un rythme architectural identifiable, ponctue de retraits qui forment de petits espaces publics ou des transitions douces entre l'espace collectif et l'espace prive. - Reserver un lot a un programme public mixte, destine a accueillir a terme un batiment a vocation communale comprenant des commerces en rez-de-chaussee et des logements a l'etage (R+1 ou R+2). Cet equipement participera a la vie du hameau et renforcera son role de pole de proximite. - Favoriser la vie de quartier par un maillage pieton et paysager : chaque maison dispose d'un jardin prive ouvert sur une venelle pietonne centrale. Cette venelle, qui serpente au coeur du hameau, prolonge naturellement les espaces de vie exterieurs et devient un lieu d'echanges, de jeux et de convivialite pour les habitants. Veritable "passata" contemporaine, elle traduit la volonte de creer un espace partage entre le public et le prive, support d'une sociabilite de voisinage. Le projet urbain integre une gestion des stationnements publics et prives ainsi que la mise en place de defense incendie. Concernant la gestion des eaux pluviales: L'ensemble des eaux de ruissellement issues des voiries et espaces publics est collecte, stocke et traite a l'interieur du site. Toutefois, en raison de la proximite du cours d'eau, d'un forage et dans l'attente des conclusions de la modelisation hydraulique et des etudes geotechniques, l'hypothese d'une infiltration totale reste a confirmer.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DLE au titre de l'article R-122 du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie totale du projet	(29937,60 , m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité : Campo Al Muro 20133 Carbuccia

Code postal : 20133 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 8°53'51"E Lat. : 42°1'6"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU commune de Carbuccia: zones AUH et OAP

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	Seuls deux zonages sont situes dans un rayon de 3 km du projet : ZNIEFF « 940031089 - Massif de Sant'Eliseo » situe a 800 m a l'ouest ; ZNIEFF « 940031085 - Monte Falconaccia » situe a 2,7 km a l'est
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☑	☐	Au sein du Parc Naturel regional de Corse

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	PPRI GRAVONA: Lit du cours d'eau Gravona en zone d'alea tres fort Parcelles projet en zone d'alea modere a fort
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	PPRI approuve le 24/08/1999
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Il n'est pas prevu de prelevement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Aucune modification des masses d'eau souterraines n'est prevue
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☑	Eaux usees: creation d'un reseau EU raccorde a une nouvelle STEP faisant l'objet d'autres autorisations Eau potable: aucune canalisation AEP n'est presente sur le site. Le projet prevoit le raccordement a un forage existant qui est actuellement prive.Selon les etudes realisees, ce forage est largement dimensionne pour le projet car son debit d'exploitation est de l'ordre de 8m3/h quand 1m3/h
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☑	☐	Le projet est susceptible d'engendrer une destruction de tortue d'Hermann (2 observations) et leur habitat. Il a ete egalement recense 2 especes floristiques protegees (Serapias neglige et Serapias a petites fleurs).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet est est eloigne de sites Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	Le projet engendre la consommation d'un espace naturel.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	Risque inondation: Projet situe au sein du PPRI gravona Risque retrait/gonflement des argiles: Exposition faible Risque radon: potentiel de categorie 3 Zone potentiellement sujette au debordement de nappes
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	La phase travaux peut engendrer une augmentation du trafic de poids lourds. Le fonctionnement du projet engendre une une augmentation du trafic routier sur la zone. Il prevoit une voirie adaptee et des stationnements publics et prives.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	La phase de chantier peut engendrer du bruit de maniere temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☑	☐	La phase de travaux peut engendrer l'emergence d'odeur mais celle ci reste limitee
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☑	☐	La phase de travaux peut engendrer des vibrations pour les habitations ou activites attenantes. L'impact reste temporaire et limite.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☑	☐	Le fonctionnement du projet prevoit la mise en place d'un eclairage public. celui-ci sera adapte afin de diminuer son impact notamment sur la faune.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	La phase de travaux engendre le rejet de dioxyde d'azote, monoxyde de carbone et de particules fines dus aux gaz d'echappement. D'une maniere generale le projet engendre une augmentation du trafic routier sur la zone donc une augmentation des rejets atmospheriques dus au gaz a echappement.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	La phase travaux peut accidentellement engendrer des rejets liquides de polluants dans le milieu naturel si des preconisation environnementales en phase travaux ne sont pas mises en oeuvre
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Milieu naturel a proximite

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	Le projet engendre des effluents qui seront geres par un raccordement a l'assainissement collectif
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	La phase de travaux engendre la production de dechets inertes issus du chantier, de DIB et de dechets menagers. La phase de fonctionnement engendre la production de DIB et de dechets menagers. Une gestion des dechets est integree au fonctionnement du projet (cf.pieces annexes)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Le projet se situe a proximite mais en dehors d'une zone de sensibilite archeologique (zone de Tavaco) En dehors d'un perimetre de protection d'un Monument Historique
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☑	☐	Le projet engendre une modification de l'usage du sol mais le projet est prevu au PLU de la commune de Carbuccia

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Cf. pre-diagnostic ecologique en piece annexe

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures ecologiques sont developpees dans le pre-diagnostic ecologique en piece annexe a savoir: Eviter tout travaux et amenagement sur les berges du ruisseau au sud de l'emprise fonciere Eviter la creation d'obstacles pour le deplacement de la faune : muret, trottoirs, caniveaux, etc Conception des passages a faune au niveau des clotures Eviter et baliser ou mettre en defens les specimens d'especes vegetales protegee Adaptation de la periode des travaux sur l'annee et adaptation des periodes d'entretien de la vegetation Sauvetage avant destruction de specimens d'especes animales : reptiles (en particulier la tortue d'hermann) S'ajoute d'autres mesures environnementales envisagees: Adaptation de la circulation et de la signaletique et des itineraires des engins de travaux (phasage) Realisation d'un projet de STEP Realisation de Forage AEP existants et en cours de mise en conformite La conception du projet integre des mesures permettant de ne pas aggraver le risque inondation sur le site-meme du projet et sur les sites environnants. Les zones de stockage de liquides ou d'effluents seront isolees pour eviter tout deversement Les dechets seront geres de facon stricte, conformement a la reglementation. Mise en place d'un Dispositif de barrage anti-pollution au niveau du cours d'eau Mouvements de materiaux et de terre necessaires le plus limite Realisation d'un bassin de retention Mise en place d'un eclairage respectueux de l'environnement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom BURGUET MORETTI

Prénom AMANDINE

Qualité du signataire GERANTE CABINET D'ETUDE ENDEMYS

À PONTE LECCIA

Fait le 04-11-2025

Signature du (des) demandeur(s)